

L'O.G.E.C. et la Communauté Educative

L'O.G.E.C. (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique), est une Association Loi 1901 dont les Membres bénévoles sont au service d'un Etablissement catholique d'enseignement.

Acteurs de la Communauté éducative, ils participent à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif fondé sur le caractère propre catholique.

A Saint-Adjutor, l'O.G.E.C. s'appelle : A.S.A. -> Association Saint-Adjutor.

L'O.G.E.C. gestionnaire ... il est responsable de la bonne gestion de l'Etablissement dans les domaines économique, social, comptable, financier, juridique, immobilier. Il intervient dans la négociation des forfaits communaux.

L'O.G.E.C. employeur ... il est l'employeur des Personnels d'administration, de service et d'éducation, dans une politique sociale humaine et juste.

L'O.G.E.C. et les Chefs d'Etablissement ... ensemble ils doivent collaborer dans un climat d'indispensable confiance. Le Chef d'Etablissement présente et exécute le budget. L'O.G.E.C. le vote et est responsable de son exécution. Il délègue au Chef d'Etablissement les pouvoirs nécessaires.

L'O.G.E.C. et les parents d'élèves ... les Membres de l'O.G.E.C. et les parents d'élèves, réunis dans l'A.P.E.L., sont des partenaires qui veulent œuvrer en parfaite intelligence et coopération dans l'Etablissement.

La gestion des O.G.E.C. doit être visible par les A.P.E.L.

Le Président de l'A.P.E.L. est Membre de droit de l'O.G.E.C.

L'U.D.O.G.E.C. (Union Départementale des O.G.E.C.) rassemble les O.G.E.C. dans une action commune et leur apporte conseils et assistance dans tous les domaines de leurs interventions.

L'U.R.O.G.E.C. (Union Régionale des O.G.E.C.) mène les actions que les U.D.O.G.E.C. décident de réaliser en commun. Elle assure au profit des O.G.E.C. les services que les U.D.O.G.E.C. ne pourraient séparément prendre à leur charge.

La F.N.O.G.E.C. (Fédération Nationale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique) a pour objet premier d'être le représentant qualifié des Unions qu'elle fédère auprès de toutes les instances nationales.

Elle assure coordination, aide, assistance aux différentes Unions Régionales.

Elle négocie accords ou conventions nécessaires aux Unions fédérées avec les partenaires sociaux et les pouvoirs publics.

Si vous souhaitez nous rejoindre, merci de contacter Monsieur Langlois ou un membre de l'Association Saint-Adjutor.

Bureau de l'O.G.E.C. de l'Etablissement Saint-Adjutor

- **Président :** Mr Bonnet
- **Trésorière :** Mme Jadot-Lambert
- **Adjointe :** Mme Girard
- **Secrétaire :** Mme Sabatier
- **Membres :** Mr Marron, Mr Dubiez, Mr Brunone